



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

REMISE DE BOURSES D'ÉTUDES DE LA FONDATION JEUNESSE CHAUDIÈRE-APPALACHES À DES JEUNES DE LA RÉGION

Lévis, le 7 juin 2010 - Pour une quatrième année consécutive, des jeunes en difficulté en provenance du secteur du Littoral (Lévis, Montmagny, L'Islet) ont reçu des bourses d'études de la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches ainsi que des ordinateurs portables recyclés. C'est grâce notamment à la générosité de la Caisse Desjardins de Bienville (bourses d'études) et à Desjardins Sécurité financière (ordinateurs portables recyclés) que le tout a été rendu possible.

La Caisse Desjardins de Bienville a versé 1 000 \$ en bourses d'études à six jeunes en difficulté, bénéficiaires de la Fondation jeunesse, qui désirent poursuivre leurs études et qui ont eu recours aux services du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches. La Fondation jeunesse complète la mise en versant 850 \$ en bourses. Les six jeunes se partagent des bourses d'une valeur de 200 à 500 \$. Pour M. Jean-Paul Gaumont, président de la Caisse Desjardins de Bienville, le soutien financier accordé à ces jeunes qui ne l'ont pas toujours eu facile dans leur parcours de vie, est une belle dose d'encouragement et d'espoir à leur transmettre et confirme une fois de plus l'engagement de l'institution financière envers la jeunesse du milieu.

Pour sa part, Desjardins Sécurité financière a offert aux six boursiers 2010 de la Fondation jeunesse, des ordinateurs portables qu'ils n'utilisaient plus et qui ont été recyclés, le tout d'une valeur totale de 1 800 \$.

Grâce aux dons reçus, Ariane (prénom fictif) pourra poursuivre ses études au collégial en radiologie, Laurie (prénom fictif) poursuivra sa formation dans le but d'obtenir un diplôme d'études collégiales en techniques administratives et Sara (prénom fictif) pourra compléter sa formation en cuisine professionnelle. Quant à Claudia (prénom fictif), sa bourse d'études lui permettra de compléter sa formation secondaire pour ensuite se diriger en soins infirmiers, alors que Maxime (prénom fictif) pourra compléter ses études secondaires. Finalement, Alexandre (prénom fictif) pourra réaliser son rêve d'étudier en informatique au collégial.

« Le plus beau verbe après aimer, c'est le verbe aider »

La Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches, créée en 1992, est un organisme à but non lucratif, qui vise à promouvoir, encourager et soutenir le développement de projets pouvant favoriser l'intégration sociale de jeunes en grande détresse. En 2006, la fondation a mis en place le programme des bourses d'études. Elle vise à venir en

aide aux jeunes ayant eu recours aux services du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches et qui désirent poursuivre des études au niveau professionnel (DEP), collégial ou universitaire.

-30-

Aux journalistes : Veuillez prendre note que comme les jeunes bénéficiaires de la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches sont suivis en vertu de la Loi sur la protection de la jeunesse ou de la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents, leur identité ne peut être dévoilée afin de respecter la confidentialité qui y est prescrite. C'est pourquoi des prénoms fictifs (pour diffusion si souhaitée) ont été utilisés dans le présent communiqué.

Source :
Geneviève Dion
Responsable des communications
Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches
418 837-1930, poste 209
Genevieve_Dion_@ssss.gouv.qc.ca
www.cj12.qc.ca